



Emily O'Reilly réélue Médiatrice européenne

Communiqué de presse n° 6/2019 - 18/12/2019

Emily O'Reilly a été réélue par le Parlement avec 320 voix pour sur 600 voix exprimées. Son deuxième mandat durera cinq ans.

« Je suis ravie d'avoir été réélue pour un deuxième mandat. Je tiens à remercier sincèrement mon équipe de campagne qui a été formidable et qui a déployé des efforts considérables au cours des quatre derniers mois ; je remercie également mes collègues du Bureau pour tout leur travail durant ces cinq dernières années et, aujourd'hui, je remercie tout particulièrement les Membres du Parlement européen », a déclaré Mme O'Reilly.

« Ces cinq prochaines années, je ferai en sorte que l'UE maintienne les normes les plus élevées en matière d'administration, de transparence et d'éthique. Les Européens n'attendent et ne méritent rien de moins.

Une des priorités à maintenir sera de s'attaquer au manque de transparence de la législation européenne par les gouvernements nationaux à Bruxelles. Nous devons mettre fin à la culture du « c'est la faute à Bruxelles », alors que ce sont souvent les ministres nationaux des citoyens qui prennent les décisions clés au sein de l'UE.

Je suivrai également de près les engagements en matière de bonne administration, de transparence et d'éthique de la présidente Von der Leyen. J'attends avec impatience notre



première réunion. »

Emily O'Reilly a été élue Médiatrice européenne en 2013, prenant alors la relève pour la dernière année de son prédécesseur. Elle a ensuite été réélue pour un mandat de cinq ans en 2014.

Les changements positifs apportés à l'administration publique à la suite des enquêtes de M me O'Reilly comprennent le renforcement du **Code de conduite des commissaires**, l'amélioration des politiques d'éthique et de transparence à la **BCE** et à la **BEI**, un mécanisme de plaintes mis en place au sein de **Frontex**, le paiement de plus de 800 stagiaires par an dans les délégations mondiales du **SEAE** et plus de transparence dans le fonctionnement de l'**Eurogroupe**.

Au cours de son premier mandat, M me O'Reilly a également introduit un prix pour la bonne administration, une procédure accélérée pour l'accès aux demandes de documents, des recommandations pratiques sur les choses à faire et ne pas faire en matière de lobbying – désormais utilisées par les fonctionnaires de l'UE– et s'est assurée que toutes les communications du bureau soient bien écrites et compréhensibles.